

## DEMANDES PRESENTÉES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE CLASSIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT H.T.	DÉPENSE SUBVEN TIONNA BLE	RELIQUAT	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMEN TALE
<b>1) CASTELSARRASIN</b> Rénovation de la salle polyvalente Jean Moulin SUMR/ACO03132	59,474 €	59,474 €	-	12%	<b><u>7 136 €</u></b>
<b>2) REYNIÈS</b> Aménagement et mise aux normes d'accessibilité d'un logement communal en vue de créer une maison de santé pluridisciplinaire située 1, rue Georges Clémenceau 1ère tranche SUMR/ACO02320	207,676 €	130,000 €	77,676 €	18%	<b><u>23 400 €</u></b>
<u>Observation</u> : Préfinancement accordé le 4 mai 2015. Dans le cadre du règlement financier départemental, une deuxième tranche de dépense subventionnable plafonnée à 77 676 € pourrait être accordée à la Commune sur l'exercice budgétaire 2018.					
<b>3) TREJOULS</b> Réhabilitation et rénovation énergétique de la salle des fêtes SUMR/ACO03457	150,119 €	150,119 €	-	45%	<b><u>67 553 €</u></b>
<b>4) TREJOULS</b> Extension de la salle des fêtes SUMR/ACO03465	183,850 €	183,850 €	-	22%	<b><u>40 447 €</u></b>

## DEMANDES PRÉSENTÉES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT RÉGIONAL UNIQUE

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN TIONNABLE	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
<b>5) LAUZERTE</b> Création d'une maison de la Culture et du Patrimoine rue du Château SUMR/ACO03061	509,250 €	288,500 €	22%	<b><u>63 470 €</u></b>

Observation : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique du PETR du Pays Garonne Quercy Gascogne – année 2016.

COMMUNE OPÉRATION	COÛT HT	DÉPENSE SUBVEN- TIONNABLE	TAUX DE SUBVEN TION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
<b>6) MOLIÈRES</b> Réhabilitation des ateliers municipaux en salle à usages culturel SUMR/ACO03441	1,060,000 €	500,000 €	22%	<b><u>110 000 €* </u></b>
<u>Observation</u> : Dossier présenté dans le cadre du contrat régional unique du PETR Midi Quercy – année 2016. *Cette subvention sera versée en annuités car regroupée avec une aide complémentaire au titre des équipements sportifs, ce qui donnera une aide globale supérieure à 150 000 €.				

**TOTAL..... 202 006 €**

Le Président,

Christian ASTRUC